

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE

DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU « DEVÈS ENCHANTÉ » ET PÔLE ADOS

EN POUSSANT LA PORTE DE NOS SERVICES VOUS ACCEPTEZ NOTRE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

VACANCES SCOLAIRES – MERCREDIS

2019



Pole enfance jeunesse

Place de l'église

43490 Costaros

pole-enfance-jeunesse@ccpcp.fr

www.ccpcp.fr

LES LOCAUX ET PÉRIODES D'OUVERTURE 2019

Nous gérons deux sites que nous utilisons par alternance: le Pôle Enfance Jeunesse de Cayres à côté de l'école publique (passage devant les pompiers) et l'école publique de Landos dans nos locaux dédiés (relais, salle motricité et cour de récréation)

	<i>Lieu d'implantation</i>	<i>Hébergement des saisonniers</i>
<i>Mercredis du 9 janvier au 13 février</i>	<i>Cayres</i>	
<i>Vacances d'hiver du 18 février au 2 mars</i>	<i>Cayres</i>	<i>Cayres</i>
<i>Mercredis du 6 mars au 10 avril</i>	<i>Landos</i>	
<i>Vacances de printemps du 15 au 26 avril</i>	<i>Landos</i>	<i>Landos</i>
<i>Mercredis du 15 mai au 3 juillet</i>	<i>Landos</i>	
<i>Juillet du 8 juillet au 2 août (4 semaines)</i>	<i>Landos</i>	<i>Landos</i>
<i>Août du 5 août au 30 août (4 semaines)</i>	<i>Cayres</i>	
<i>Mercredis du 4 septembre au 17 octobre</i>	<i>Cayres</i>	
<i>Vacances d'automne du 12 octobre au 31 octobre</i>	<i>Cayres</i>	<i>Cayres</i>
<i>Mercredis du 6 novembre au 18 décembre</i>	<i>Cayres</i>	



RESPONSABILITÉ

Notre structure accueille tous les enfants âgés de 3 à 12 ans pour l'accueil de loisirs

et de 12 à 17 ans pour le pôle ados de 7h30 à 18h.

Plage horaire :

Matinée : 7h30 - 12h

Repas : 12h - 13h30

après-midi : 13h30 – 18h

Il est indispensable de nous communiquer les personnes susceptibles de venir chercher votre enfant.

L'accueil de loisirs ne peut être responsable de perte ou de vol.

Sur la fiche de renseignements vous pourrez mentionner si vous acceptez la prise de photographies.

Notre accueil est déclaré à la DDCSPP 43, avec un encadrement respectant les normes des accueils collectifs de mineurs.



SANTÉ

- *Les parents sont informés des soins réalisés pendant la journée (registre d'infirmier tenu à jour sur le lieu de l'accueil)*
- *Les parents sont informés des maladies contagieuses survenant dans la structure*
- *En cas d'intervention, c'est le médecin urgentiste ou le secouriste qui prendra toutes les mesures rendues nécessaires pour le bien-être de l'enfant*
- *Aucun médicament ne sera donné aux enfants sans une ordonnance médicale.*
- *Il n'est pas souhaitable que votre enfant participe aux activités du centre s'il est malade (hors PAI bien entendu)*
- *En cas d'allergie ou de contre-indication, il est impératif d'en informer la direction pour préparer l'accueil de votre enfant dans les meilleures dispositions. Possibilité de mettre en place un P.A.I.*



INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire, vous devez nous fournir les pièces justificatives suivantes :

- Attestation CAF ou MSA de l'année en cours
- Photocopie du carnet de vaccination à jour pour une première inscription
- La fiche de renseignements à demander et compléter pour une première inscription

Une inscription pour une journée Alsh avec repas devra se faire le mercredi avant le premier jour des vacances scolaires par mail ou par téléphone au 04 71 57 88 00.

Les inscriptions des mercredis avec repas devront de faire une semaine à l'avance (le mercredi de la semaine avant la date prévue)

Les inscriptions pour nos séjours, au ramassage, les accueils des mercredis sans repas et en demi journée sans repas, pour le pôle ados aussi devront être faites **au moins 48 heures jours ouvré avant la date prévue**. En cas de manque de place, le centre de loisirs se réserve le droit de refuser une inscription.

NB pour le pôle ados : annulation de la sortie si moins de 3 inscrits.

Toute annulation devra se faire au moins 48 heures à l'avance.

Prévoir une tenue adaptée aux conditions météorologiques et aux activités. Possibilité de mettre un change et des chaussons pour le confort de votre enfant.

«Signature précédée de Lu et approuvé »



TARIFS

Libellé	Tarif 2019
Tarif Journée ALSH ou Demi-journée ALSH avec repas	$\leq 305 = 6 \text{ €}$ $306 \leq \text{QF} \leq 535 = 7 \text{ €}$ $536 \leq \text{QF} \leq 765 = 8 \text{ €}$ $766 \leq \text{QF} \leq 1200 = 9 \text{ €}$ $1201 \leq \text{QF} \leq 1500 = 10 \text{ €}$ $1501 \leq \text{QF} \leq 2000 = 11 \text{ €}$ $\text{QF} \geq 2001 = 12 \text{ €}$
Tarif Demi-journée ALSH sans repas	Tarif journée divisé par 2
Journée à Thème	Tarif journée + 4 €
Demi-journée à Thème	Tarif Demi-journée + 4 €
Forfait semaine	ALSH (5 jours) tarif Journée Alsh x 4
Tarif Bus (ouvert aux 3-17 ans)	2 € par jour par enfant
Journée ados	Tarif journée ALSH (en fonction du QF)
Journée ados +5€	Tarif journée ALSH (en fonction du QF) + 5€
Journée ados +10€	Tarif journée ALSH (en fonction du QF) + 10€
Journée ados +15€	Tarif journée ALSH (en fonction du QF) + 15€
Journée ados +20€	Tarif journée ALSH (en fonction du QF) + 20€
Journée ados +25€	Tarif journée ALSH (en fonction du QF) + 25€
Journée ados +30€	Tarif journée ALSH (en fonction du QF) + 30€
Soirée Ados	5 €
Soirée ados libre	Forfait annuel de 3 €
journée Ados libre	Forfait annuel de 3 €
Demi-journée Ados libre	Forfait annuel de 3 €
Journée Séjour 1	Tarif journée ALSH(en fonction du QF) + 5€
Journée Séjour 2	Tarif journée ALSH (en fonction du QF) + 10€
Journée Séjour 3	Tarif journée ALSH (en fonction du QF) + 20€
Journée Séjour 4	Tarif journée ALSH (en fonction du QF) + 30€
Alsh mercredi (avec repas)	Tarif Journée Alsh (en fonction du QF)
Alsh mercredi Matin	Tarif journée Alsh (en fonction du QF) divisé par 2
Alsh mercredi Après-midi	Tarif journée Alsh (en fonction du QF) divisé par 2



RAMASSAGE EN BUS

Nous organisons un système de ramassage en périodes de vacances scolaires. En fonction des lieux d'implantation, nous avons des horaires qui sont différents :

Cayres

	Matin		Soir
Pradelles (place)	8h15	Cayres	17h00
Landos (école)	8h30	Saint Jean Lachalm	17h15
Costaros (place de l'église)	8h40	Cayres	17h30
Le Bouchet (place)	8h50	Costaros	17h40
Cayres (centre de loisirs)	9h00	Le Bouchet	17h50
Saint Jean Lachalm (place)	9h10	Landos (école)	18h00
Cayres (place)	9h20	Pradelles	18h15

Landos

	Matin		Soir
Saint Jean Lachalm (place)	8h15	Landos	17h00
Cayres (place)	8h30	Pradelles	17h15
Le Bouchet (place)	8h40	Landos	17h30
Costaros (place de l'église)	8h50	Costaros	17h40
Landos (école)	9h00	Le Bouchet	17h50
Pradelles (place)	9h15	Cayres	18h00
Landos (école)	9h30	Saint Jean Lachalm	18h15



PAIEMENT

Une facture est envoyée à chaque famille.
Le paiement est à adresser au trésor public.

Plusieurs possibilités de paiement :

- Par internet via le site tipi.gouv.fr
- Directement au trésor public de Cayres
- Par courrier au trésor public de Cayres, Le Bourg
43510 CAYRES.
- Paiement en CESU, chèques vacances, chèque,
espèces.

A noter : nous ferons un envoi de factures après
chaque vacances scolaires, et chaque mois pour les
accueils du mercredi (par exemple : facture du mois de septembre sera envoyée
début octobre)



POUR NOUS CONTACTER

Par téléphone : 04 71 57 88 00 – 06 69 47 87 88

Par mail : pole-enfance-jeunesse@ccpcp.fr

Vous pouvez trouver tout ce qui concerne le service sur : www.ccpcp.fr

